

Suite à l'allocution du Président de la République Française et aux mesures nationales annoncées à cette occasion, la Fédération Française de Ski a décidé :

- De suspendre à partir de vendredi 13 mars 2020 à minuit et jusqu'à nouvel ordre toutes les compétitions toutes disciplines, de tous niveaux et de toutes catégories
- De demander à ses clubs affiliés de suspendre toute activité (entraînement, loisir ou autres) à partir de vendredi 13 mars 2020 à minuit jusqu'à nouvel ordre afin d'éviter tout regroupement qui serait de nature à favoriser une propagation du virus.

Seuls les athlètes des Equipes de France déjà à l'étranger sur les sites de compétition et engagés sur les épreuves de Coupe du Monde actuellement en cours jusqu'à dimanche sont pour l'heure encore autorisés à y participer.

La Fédération demande à l'ensemble de ses structures affiliés ou reconnues de respecter scrupuleusement ces consignes d'intérêt national.



**Michel VION**

*Président de la Fédération Française de Ski*